

2009 : DES FAITS ET DES EVENEMENTS MARQUANTS



LES FAITS ET EVENEMENTS MARQUANTS



LE MAROC RECONDUIT À LA VICE PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE L'OMD : UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE CONFIRMÉE POUR LES EFFORTS DE L'ADII

Le Maroc a été réélu Vice Président du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et Représentant de la Région d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient et ce, compte tenu du rôle dynamique qu'il a joué au sein de l'OMD et de la région précitée. En outre, le mandat du Maroc au sein du Comité d'audit de l'OMD a été prolongé d'une année supplémentaire et à ce titre, le Directeur Général de l'ADII en assurera la présidence jusqu'à juin 2010.



NOMINATION ROYALE DE HAUTS RESPONSABLES À L'ADII

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, a procédé cette année à la nomination de quatre Directeurs à l'Administration Centrale des Douanes.

Une cérémonie d'investiture a été organisée dans ce cadre, au siège de l'ADII, en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Directeur Général de l'ADII, du Directeur des Affaires Administratives et Générales ainsi que de plusieurs responsables.



MISE EN SERVICE DU SYSTÈME « BADR » : LE PARI DE LA DÉMATÉRIALISATION RÉUSSI

Le 5 janvier 2009 restera une date historique pour la Douane marocaine. Avec la mise en service de la version complète de son système de dédouanement via Internet « BADR », l'ADII a franchi un pas de plus vers la Douane électronique.



8^{ÈME} ÉDITION DE LA CONFÉRENCE OMD SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : LE MAROC DÉSIGNÉ PAYS HÔTE DE CET ÉVÈNEMENT DE PORTÉE INTERNATIONALE

Rendez-vous annuel incontournable pour la communauté douanière internationale, la Conférence de l'Organisation Mondiale des Douanes sur les TI s'est tenue le 24 avril 2009 à Marrakech sous le thème du «Guichet Unique».

Organisée en partenariat avec l'ADII, cette manifestation a connu un franc succès.



UNE PARTICIPATION REMARQUÉE DE LA DOUANE MAROCAINE À LA XVI^{ÈME} CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES DOUANES DES PAYS TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT FRANCOPHONES

Organisé par la Direction Générale française des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) sous le thème «Efficacité douanière : comment la mesurer et l'améliorer», cet événement a été l'occasion pour l'ADII de présenter son expérience en matière de pilotage de la performance.



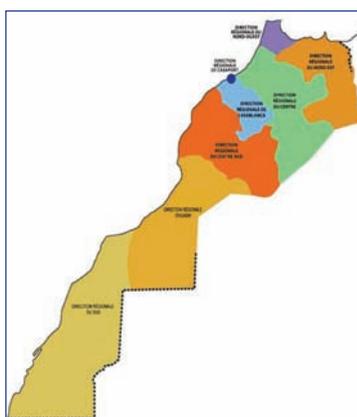
SAISIE RECORD AU PORT DE CASABLANCA : 32,2 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS DÉCOUVERTES GRÂCE À LA VIGILANCE DES AGENTS DOUANIERS EN FACTION

Dissimulée dans des canettes en aluminium destinées au recyclage, cette importante quantité de stupéfiants, cachée à bord de 3 conteneurs à destination de l'Espagne, a été repérée grâce au ciblage, à la collecte de renseignements et à la vigilance des services de sécurité du port qui ont pu déjouer cette tentative en mettant à contribution les scanners.



ABATTEMENT DE 85% SUR LES VÉHICULES AU PROFIT DES MRE RETRAITÉS : UNE RÉPONSE DE PLUS AUX ATTENTES DE NOS COMPATRIOTES

Cette année a été marquée par la mise en place d'une mesure phare au profit des Marocains retraités résidant à l'étranger, consistant en un abattement de 85% accordé lors du dédouanement de leur véhicule de tourisme importé dans le cadre d'un retour définitif au Maroc. Ce régime de faveur vient ainsi enrichir la panoplie de facilités octroyées aux MRE et des prestations douanières qui leur sont offertes (dispositif d'accueil, d'information, d'écoute et d'assistance).



CRÉATION DES DIRECTIONS RÉGIONALES D' AGADIR ET DU SUD ET DES ORDONNANCEMENTS «CASA EST» ET «CASA OUEST» : UNE ADAPTATION CONSTANTE DES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION POUR UNE MEILLEURE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS DU MÉTIER

Compte tenu de l'évolution de ses missions et dans la perspective de faire face aux nouvelles exigences de l'environnement dans lequel elle opère, l'ADII a procédé en 2009 à une réorganisation de ses structures et ce, par le développement de la régionalisation, en créant deux nouvelles Directions Régionales, «Agadir» et «Sud», et par le renforcement des structures déconcentrées, en mettant en place deux nouveaux ordonnancements, «Casa Est» et «Casa Ouest».